

Le préfet Faure est venu à Ploërmel : il a dénoncé les immigrés !



Alors là, il a été ferme ! Il a menacé de sanctions « les fauteurs de troubles ». Si vous n'êtes pas sages, je reviendrai sur le droit de séjour des familles. Oh la la, ils vont avoir peur...

Enfin merci, M. Le Préfet, de nous apprendre que ce sont des immigrés (mineurs mais avec familles) qui foutent le bordel, quelques-uns n'en avaient peut-être pas conscience, comme cela ils sont informés.

Jusqu'à présent cela n'avait pas été évoqué, ni dans les articles des journaux locaux, ni par M. le maire, ni par l'opposition « Ploërmel en transition ». Ah là, ça ne va plus du tout, il a osé pointer du doigt les immigrés. Il y en a qui ne vont pas être contents !

Mais il est vraiment sévère, il a dit aussi que ceux qui

viendraient faire de la provocation, ceux qui disent les immigrés dehors, seraient sanctionnés. Ben oui, on ne peut pas sanctionner les uns et pas les autres qui n'ont rien fait, juste faire entendre leurs voix.

Et oui, il a dit aussi que les rassemblements de plus de six personnes, c'était interdit. Et plusieurs points de rassemblement à six personnes, c'est interdit aussi ?

Maintenant nous attendons les actes, car parler c'est bien, agir c'est mieux.

Cela s'est calmé depuis 15 jours, mais rien ne dit ! Attendons la suite, et demain, car le dimanche il se passe toujours quelque chose à Ploërmel.

Pierrette Pigot

[Ploërmel. Incidents: les parents dans le collimateur](#)